## Vous travaillez dans une pharmacie ou un office de tarification? Votre salaire de septembre va augmter!

## De combien va augmenter votre salaire?

Votre salaire de septembre va augmenter de 2% comparé à votre salaire du mois d'août. Vous recevrez cette augmentation à partir de septembre, c'est pourquoi elle doit apparaître sur votre prochaine fiche de salaire.

## Pourquoi recevez vous cette augmentation?

Le saut d'index n'est plus d'application, voilà pourquoi. Si vous souhaitez plus d'informations à ce sujet, n'hésitez pas à consulter: http://www.cgslb.be/fr/articles/lesaut-dindex-se-terminera-deja-fin-avril

## Vous ne recevez pas cette augmentation? Vous avez d'autres questions?

N'hésitez pas à prendre contact avec votre secrétariat CGSLB!

